

Liquidation de la communauté

Par MAX19, le 26/01/2011 à 11:09

séparé depuis presque 2 ans, je n'arrive pas à obtenir du notaire commis d'office ,l'état des biens de la communauté.

Mon avocat me dit qu'il attend la réponse du notaire, et celui ci ne répond ni au téléphone, ni aux emails.

Je ne sais pas quoi faire, ni à qui m'adresser.

Merci de m'aider.

Par Domil, le 26/01/2011 à 11:39

Et aux LRAR?

Par MAX19, le 26/01/2011 à 11:56

merci d'avoir répondu.

j'ai exposé mon problème par écrit à mon avocat il y a 3 semaines, mais pas en AR, je n'ai pas eu de réponse à ce jour.

Par Domil, le 26/01/2011 à 12:22

Non, est-ce que le notaire répond aux LRAR de mise en demeure ? Le téléphone et le mail, ça n'a aucune valeur

Par MAX19, le 26/01/2011 à 12:38

Je pensais que c'était à mon avocat uniquement de procéder à cette démarche, mais sur votre conseil, je vais le faire.

Merci et bonne journée.